



3 minutes de lecture

Nicolas Dufour  
Publié samedi 4 mai 2002  
à 02:45.

UNIVERSITES

## Dressant un sombre diagnostic des sciences humaines, des experts proposent des réformes

**Un groupe de spécialistes préconise la création, dans les établissements universitaires, de près de 500 postes d'enseignants supplémentaires en économie, droit, lettres, etc. Des sciences victimes d'injustice, mais qui doivent se réformer.**

Une situation d'injustice: c'est ce que vivent les sections de sciences humaines et sociales (droit, économie, lettres et langues, histoire, etc.) dans les universités suisses, selon un rapport publié vendredi. Mandaté par le secrétaire d'Etat à la Science et la Recherche Charles Kleiber, un groupe d'experts remet ses conclusions, dures, dans un contexte marqué par une montée des mécontentements. Ce comité a en effet été constitué en février 2001, au lendemain de l'attribution des Pôles de recherche nationaux (PRN), dont un seul sur 14 relève exclusivement des sciences sociales, un choix politique qui avait provoqué l'ire des universités.

Les neuf experts sont tous professeurs dans ces disciplines: en font notamment partie l'historien bernois Oskar Bächtli, le sociologue de Lausanne René Levy et la psychologue neuchâteloise Anne-Nelly Perret-Clermont. Le rapport peut donc sembler militant, mais les données qu'il présente se révèlent pour la plupart incontestables. Depuis 1995, les sciences humaines et sociales ont connu une croissance de 13,7% de leurs effectifs, et certains auditoires connaissent même une véritable «explosion»: +31,4% en psychologie, +44,5% en sciences politiques, et +925% en sciences de la communication – cas particulier toutefois, car celles-ci portaient de bien maigres volées. Les sciences humaines représentent ainsi plus de 60% des étudiants dans les universités, mais elles ne reçoivent que 23,3% de leurs dépenses.

Remède fort

Abonnez-vous à cette newsletter

jean-francois.perret@unine.ch



Le briefing

Chaque matin à 6h, l'actualité par nos journalistes, **pour nos abonnés**

exemple [S'INSCRIRE](#)

S'agissant de l'encadrement, les chiffres sont tout aussi clairs: le nombre d'étudiants pour un professeur est de 29 dans les sciences techniques et 20 en médecine, mais il atteint 60 en sciences sociales, avec des pointes à 110 en sociologie, 120 en histoire et 170 en psychologie. Il faut certes une pédagogie plus personnalisée pour former un médecin, mais cela ne justifie pas de tels écarts. La Conférence suisse des recteurs fixe d'ailleurs la moyenne jugée raisonnable à un professeur pour 40 étudiants. La situation est donc «inacceptable», estiment les experts. Ceci explique peut-être en partie cela: le

nombre de doctorants en sciences humaines est à la baisse, alors même que les licenciés sont toujours plus nombreux. Ces secteurs semblent perdre de leur attractivité, peut-être parce que le métier d'assistant se limite toujours plus aux tâches administratives.

A propos de la recherche, une analyse des subsides dispensés par le Fonds national de la recherche scientifique montre que ce dernier ne consacre que 14% de son enveloppe globale aux sciences humaines et sociales. Même en la pondérant, les auteurs affirment que «cette différence ne peut s'expliquer uniquement par le coût plus élevé des équipements». D'autant qu'ils constatent une «sous-pondération évidente des sciences humaines et sociales dans l'encouragement de la relève».

Constats qui appellent un remède fort, jugent les experts. Pour redresser la barre, il faudrait injecter chaque année quelque 247 millions de francs afin de créer 483 nouveaux postes d'enseignants dans ces secteurs. En outre, il faut encourager les bourses pour doctorants, mieux soutenir la recherche ainsi que générer des PRN destinés à ces domaines. Mais les universitaires, estiment les auteurs, ont aussi leur part du chemin à faire: ils doivent impérativement développer, voire adopter, «une recherche en équipe et en réseaux». L'individualisme prévalant dans ces secteurs les pénalise, observent en substance les spécialistes. Et il faut «envisager une réforme de la structure du corps enseignant», aujourd'hui trop dominé par le professeur ordinaire. Plutôt que de reproduire l'actuelle prédominance des titulaires du plus haut statut académique, il conviendrait de pourvoir les universités de davantage de professeurs assistants et de maîtres d'enseignement et de recherche. En d'autres termes, au lieu de renforcer la voie royale existante, mieux vaudrait créer des formes d'encouragement «qui ne visent pas uniquement la perspective d'une carrière universitaire homogène». Autant dire un profond changement de culture au sein des académies.

\_\_\_\_\_ Suivez toute l'actualité du Temps sur les réseaux sociaux \_\_\_\_\_

[FACEBOOK](#) [TWITTER](#) [YOUTUBE](#) [INSTAGRAM](#)